

*Emprises  
de la  
violence*

ÉDITIONS PARENTHÈSES

## *Le massacre des innocents*

Il y a peu, nous avons évoqué dans cette même collection des formes proprement politiques, juridiques et militaires de violence ouverte, dans les volumes *L'Exception dans tous ses états* (2007) et *Masques et figures de la guerre* (2012).

Cependant, de façon insidieuse et captieuse, souvent perverse, toujours secrète, des violences de tout autres types mais tout aussi délétères sont faites aux hommes de notre temps.

Par des voies et moyens contournés que ce volume s'efforce d'éclairer et de mettre en critique, nous en sommes arrivés à considérer comme naturelles, allant de soi, toutes sortes de coercitions quotidiennes, chroniques, qui nous assaillent et nous séquestrent, personnellement et collectivement, sans que personne l'ait décidé, sans que personne l'ait voulu, même si elles sont une insulte au simple bon sens et à l'humanité même.

On sait que « Personne » est aussi le nom propre du *rusé* Ulysse. Et en effet, par quelles ruses séduits avons-nous

donc accepté de naturaliser massivement cette véritable « dé-civilisation des mœurs<sup>1</sup> » ? C'est cette naturalisation, c'est-à-dire d'une certaine façon cette invisibilité que nous tentons de mettre en critique par la notion d'*emprise*.

L'emprise, qu'elle soit territoriale, temporelle ou mentale, est toujours, nécessairement, le fait d'une domination, aussi infime ou massive soit-elle. Et il n'y en a pas d'infime, car la vie de l'être humain n'est qu'une, et toute emprise sur elle la limite tout entière.

Il y eut le moment, pas si lointain, d'une emprise directe et, disons-le, classiste, de la domination économique et sociale sur nos vies de producteurs et de consommateurs directs. Pendant un certain temps limité de la vie, le temps de la soumission au chef d'atelier, au contremaître, au patron, le temps de la recherche de l'achat le moins cher et le plus utile, temps bordé par le retour à l'espace matériel et moral du privé, qu'il soit le sien propre ou le *nôtre*, familial, urbain, associatif, syndical, politique.

Nous sommes entrés, nous semble-t-il, dans le moment de l'emprise indirecte et illimitée, ce qui signifie que les *interstices* de liberté et d'autonomie bâtis ou maintenus de haute lutte personnelle et collective sont progressivement occupés, quasi militairement occupés, par la prégnance devenue presque absolue des formes amorphes qu'a pris la

<sup>1</sup> Nous détournons ici le titre de l'ouvrage majeur de Norbert Elias : *La Civilisation des mœurs*.

domination économique, sociale, esthétique sur nos vies, notre temps et notre désir même.

Ainsi par exemple de cet acte simple qui pourrait être de pur bonheur, d'accompagner son petit enfant à l'école... Cela même qui devrait être livré à la seule liberté de l'enfant et du parent — interstice gagné — se réduit à une dure bataille de confrontation et d'évitement. D'immenses affiches vantant telle chaussure ou telle vêtue, portées par des zombies au regard vide, au corps désincarné et au genre indéterminé, qui polluent de laideurs l'attention des enfants. Les vitrines de kiosques couvertes de pornographie — «soft» pour nous adultes, mais combien brutale pour les petits enfants. Des poteaux de lourd métal qui diminuent les trottoirs pour que les voitures n'y montent pas et obligent les piétons à se faufiler entre eux, et les parents à quitter la main des enfants... Et toutes ces agressions nous paraissent *naturelles*. C'est bien cela qui n'est pas naturel. Et c'est bien à en prendre conscience que veut concourir ce volume dans ses diverses contributions.

Ainsi, l'immense déprise de la langue, en particulier chez les enfants et les jeunes, qui limite notre perception même du monde, en même temps que notre capacité collective à y être et à le partager avec les autres.

La question proprement terrifiante d'une société qui ne se préoccupe plus tant de protéger ses enfants et ses jeunes que de se protéger contre eux.

L'effondrement du sens des savoirs qui cessent, comme le remarque Marcel Gauchet, d'être porteurs de l'émancipation de l'humanité.

Le poids démesuré de l'image dans notre société, et singulièrement de la publicité, et singulièrement auprès des enfants, image inflationniste sur ces écrans domestiques devenus le troisième, et même le premier parent de nos enfants, comme le parent perpétuel des adultes ; devenue aussi omniprésente dans le paysage urbain qui est maintenant un incessant écran publicitaire où rares sont les surfaces vides et silencieuses. Et, bien sûr, il ne s'agit pas, il ne s'agit plus, de l'image d'évocation qui libère l'imaginaire mais de l'image prescriptrice qui enferme l'imaginaire dans un temps, une histoire et un rythme imposés.

L'assujettissement simultané des adultes et des jeunes à l'image a aussi un effet anthropologique majeur : il réduit, efface même, la différence entre les générations. La question de l'accès à l'âge adulte, et de la capacité même à l'atteindre, est ainsi posée au niveau collectif et historique. Vivons-nous une période où cela est devenu de plus en plus difficile, voire impossible ?

Ici, la géographie joue son rôle : le fait social majeur de notre modernité est l'urbanisation massive de l'habitat dans le monde, au Nord comme au Sud. Elle ne va pas sans poser la question : quelle ville nous fait-on ? Et pourquoi ? Et qui la fait ? Est-elle vraiment le lieu de la peur ? Qu'en est-il de la barbarisation, de la brutalisation de nos villes ? De la normalisation de l'espace public ?

Cet environnement intellectuel et matériel détermine une réelle « néo-anthropologie » du « néolibéralisme ». Une « subjectivité nouvelle » comme le dit Jean-Pierre Lebrun. La nouvelle culture du libéralisme mondial détermine-t-elle un *homme nouveau* ?

Bien sûr, le regard fondamental sur ces questions ne peut être qu'un regard politique, au sens essentiel du terme. Qu'est-ce qu'une démocratie possible aujourd'hui ? Quelles régressions nous menacent si nous ne prenons pas politiquement notre vie personnelle et collective en main ?

On le voit, il ne s'agit pas de se plaindre de notre temps, mais de porter plainte.

SPYROS THÉODOROU



# EMPRISES DE LA VIOLENCE

*Quelle subjectivité  
produit le  
néolibéralisme ?*

*SAVOIRS À L'ŒUVRE*

## Jean-Pierre Lebrun

LA QUESTION QUE J'ESSAIE DE SOUTENIR EST DE SAVOIR COMMENT LES transformations sociales, pour autant qu'on les reconnaisse, influent sur nos subjectivités — et peut-être encore au-delà. Certes, il y a des influences, des interférences réciproques entre les sujets et le milieu social dans lequel ils évoluent, mais elles vont aujourd'hui jusqu'à la construction de la subjectivité, de ce que nous sommes comme sujets. La question est assez simple si l'on en assume directement l'impertinence et la pertinence, à savoir : quel type d'hommes et de femmes sommes-nous en train de construire sous les auspices de notre société dite « néolibérale » ?

Je fais l'hypothèse d'une transformation très profonde de notre lien social qui va jusqu'à atteindre les subjectivités. Tout le monde s'entend pour dire qu'il y a une bonne vingtaine d'années — Jacques Généreux parle de vingt ou trente ans — que les choses ont considérablement bougé. Une bascule s'est produite. Tout bien sûr n'a pas changé massivement le jour où le mur de Berlin est tombé, mais une série d'indicateurs est venue changer le paysage en profondeur.

Je vais essayer ici de vous faire percevoir l'enjeu de ce changement, ses conséquences sur notre vie collective et sur les subjectivités, les deux étant liées. Je vais vous présenter ma lecture de cette modification. Je précise que je ne prétends pas qu'elle est la seule possible, et elle n'est certainement pas exhaustive, mais elle prend en compte un ensemble très large de phénomènes.

En médecine, il faut, avant d'intervenir, poser un bon diagnostic. C'est dans cet esprit que l'on peut dire qu'il nous faut d'abord bien

concevoir ce qui nous arrive. Nous sommes en perte de repères. Mais on pourrait aussi dire l'inverse : qu'il y a trop de repères, de toutes les couleurs, de toutes les disciplines, de toutes les modalités possibles. Comme le dit Alain Caillé qui parle de « parcellitarisme », tout est tellement démultiplié que nous ne savons plus très bien où nous en sommes. Et pourtant, nous pressentons bien un grand changement.

Nous avons abouti, mis fin à un monde où le lien social s'organisait autour du religieux. Je ne parle pas de la fin de la religion, mais de la fin d'un monde et d'un lien social organisés sur un modèle religieux, où il allait de soi que la cohésion sociale s'organisait à partir d'une place différente des autres ; où l'on savait, sans avoir à s'en soucier, qu'existait une légitimité à intervenir, qu'une autorité pouvait fonctionner sans trop de difficultés. Autrement dit, nous assistons à la fin de la prévalence d'un monde organisé sur le modèle pyramidal.

On ne parle plus aujourd'hui de pyramide mais de réseau ; plus de verticalité, mais on aime à ce que tout soit « horizontalisable ». On ne parle plus de gouvernement mais de gouvernance. Toute une série de mots essaient d'ailleurs de rendre compte de ce changement. On parle de moins en moins de chef, on préfère parler de coordonnateur, éventuellement de manager.

Pour comprendre ce changement, je me suis servi d'un paradoxe introduit par Bertrand Russell, philosophe logicien et mathématicien, qui évoque deux façons d'organiser un système symbolique : ce sera soit un système incomplet et consistant soit un système complet mais inconsistant. Prenons l'exemple de cette phrase célèbre d'Épiménide, que nous savons crétois, qui énonçait : « Tous les Crétois sont des menteurs ». Que veut dire cette phrase ? Si vous voulez être sûr de pouvoir utiliser cette formule, vous ne pouvez éviter de vous poser la question de qui était Épiménide, sans quoi la phrase ne veut plus rien dire. Le système qui exclut toute interrogation sur Épiménide est incomplet et il est, de ce fait, consistant au sens mathématique. On peut en déduire une série d'éléments. Si au contraire vous

<sup>2</sup> Cf. le texte de Alain Caillé, *Démocratie, individualisme et/ou parcellitarisme ?*, *infra*, pp. 115-131.

prenez acte que celui qui a prononcé cette phrase est lui-même crétois, vous ne savez plus ce que veut dire cette phrase. Puisqu'elle peut dès lors mentir. Le système est alors dit complet mais inconsistant et l'on ne peut plus tirer aucune conclusion de cette phrase.

Le système social organisé selon le modèle religieux était incomplet et consistant. Nous avons épuisé l'entièreté de cette façon de fonctionner, et nous en sommes à substituer à ce système incomplet et consistant un système que nous voudrions complet — mais qui, du coup, est inconsistant. *Complet* signifie que personne n'en est exclu, qu'il n'y a plus cette évidence de la prévalence d'une place par rapport aux autres. Aujourd'hui, c'est ainsi que nous visons la contractualité. Nous espérons faire des contrats là où, hier, les choses écrites dans le droit allaient de soi. Nous avons comme accompli la fin de ce système qui se voulait incomplet mais consistant, la fin de ce système social organisé sur le modèle religieux, avec cette place différente qui va de soi. Dans une certaine mesure, on peut dire que c'est là un progrès, puisque l'objectif était de nous débarrasser, de nous alléger du poids d'un système patriarcal — qui avait ses mérites, mais aussi beaucoup d'inconvénients, comme son intolérance à l'égard de la parole des femmes —, et que nous y sommes parvenus sans chaos, en le remplaçant par un autre système.

Reste pourtant un problème. Ce que je dis peut s'assimiler au « Dieu est mort » de Nietzsche, et l'on peut penser que, rien ne légitimant plus cette place différente des autres, cette place de Dieu, nous serions enfin libres et autonomes. Mais on peut également penser que nous sommes désormais libérés de la légitimité théologique de cette place différente des autres et, de ce fait, contraints de lui trouver une nouvelle légitimité afin qu'elle puisse continuer à exister.

Dans la première lecture, nous sommes tranquilles, heureux, ravis et complètement illusionnés ; dans la seconde, nous sommes dans l'embaras car, en nous débarrassant de la façon dont cette place était habitée, nous ne nous sommes pas pour autant débarrassés du ciel, donc de cette place (et nous ne savons plus très bien qui a alors le droit de l'occuper).

De ce fait, nous suspectons quiconque aurait une fâcheuse tendance à l'occuper, puisque nous venons de décréter que celui qui l'occupait n'était plus en mesure de le faire.

Dans ce double mouvement se fait jour une grande confusion. Vous pourriez me répondre — avec beaucoup de pertinence d'ailleurs — que l'on peut vivre sans cette place. Je vous rétorquerais qu'il y a deux raisons fondamentales pour lesquelles ce n'est pas possible.

La première est que cette place est celle de l'instance collective. Une société humaine ne peut consister en la seule somme de ceux qui y participent ; elle est la somme de ceux qui y participent, plus une, celle de l'instance collective, ce qui nous représente tous ensemble. Ceux qui ont des responsabilités collectives savent qu'ils ne sont pas tout à fait à la même place que ceux qui ne les ont pas. Parce qu'ils sont obligés de penser collectif. Cette « place » est toujours là, on ne s'en débarrasse pas aussi facilement qu'on pourrait le croire.

Deuxième raison fondamentale : nous sommes des êtres parlants. Seuls les humains possèdent ce système symbolique extrêmement développé qu'est le langage. Cette décomplétude nous caractérise donc du fait même de notre humanité. Si nous sommes humains, nous parlons ; si nous parlons, rien ne sera plus jamais complet puisque la parole suppose une perte. Si je peux accepter de substituer à la prévalence d'un système incomplet et consistant la prévalence d'un système complet et inconsistent, s'il nous est désormais possible de prendre la situation par un autre bout, nous ne pouvons pas pour autant exclure radicalement cette dimension de l'incomplétude.

S'il n'y avait plus d'instance collective, nous serions en contrevenance à l'égard de ce qui fait notre spécificité d'humains, à savoir la possibilité de la parole entendue bien au-delà de la seule communication.

C'est bien pourquoi nous sommes aujourd'hui dans ce que j'ai appelé « la grande confusion ». Quoi que proposent les deux lectures évoquées, cette place différente des autres, cette place d'exception est très importante. Elle a bien sûr une prévalence sur les autres places, et



## Jacques Généreux

QUELQU'UN QUI, CONSIDÉRANT À GRANDS TRAITS L'HISTOIRE DE NOTRE planète Terre, regarderait très rapidement l'histoire moderne de ces trois derniers siècles serait saisi par l'impression que cette histoire moderne, en dépit de temps d'arrêt, de réactions conservatrices, de tentatives de restauration de l'ordre ancien des sociétés traditionnelles, de régressions catastrophiques, est restée, jusqu'à il y a peu, engagée dans une dialectique favorable à l'avancée de la liberté individuelle, de l'émancipation de la personne singulière, de la science, de la technique, de l'esprit de raison, des libertés publiques, des droits formels, politiques et sociaux<sup>1</sup>. Une dialectique qui, finalement, étendait le progrès économique et social, la maîtrise de la nature et la capacité de l'humanité à maîtriser les effets pervers d'une construction sociale moderne de plus en plus complexe. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la construction de la société moderne passe par des soubresauts, des mouvements révolutionnaires, des violences, que le progrès des sciences sociales et les expérimentations politiques vont réussir à canaliser. Après la grande folie première du capitalisme sauvage du XIX<sup>e</sup> siècle, son effondrement dans les années trente et l'abîme des totalitarismes, le mouvement du progrès moderne avait repris son cours dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais quiconque considère tout aussi rapidement cette histoire ne peut qu'être saisi par une tout autre impression. Si la modernité c'est la liberté et les droits des individus, la maîtrise de la nature au service du progrès, la démocratie, le triomphe de la raison sur l'obscurantisme, etc., alors, aujourd'hui, le grand mouvement de la modernité n'est pas seulement arrêté ; de toutes parts on distingue de grands retours en arrière

dont la combinaison systémique constitue ce que j'appelle la « Grande Régression » — avec deux capitales, car c'est le nom propre forgé pour nommer un moment spécifique de notre histoire.

Prenons d'abord l'exemple des libertés publiques. La prétendument plus grande démocratie du monde, les États-Unis, adopte, au nom de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, des lois portant atteinte aux libertés publiques — et ce en dépit d'une culture viscéralement attachée à la liberté individuelle. Dans toutes les sociétés modernes libérales, les contrôles d'identité et la surveillance des personnes s'intensifient et sont largement acceptés.

Concernant les droits sociaux : il y a encore trente ans, nous étions dans un mouvement, certes discontinu, mais néanmoins de progression à long terme des droits, de l'attention portée aux conditions de travail, à l'égalité de traitement dans l'entreprise, etc. Or nous sommes depuis une vingtaine d'années sur une pente inverse, non seulement dans les faits mais aussi dans la culture, les mentalités. On en est même venu à penser que les droits sociaux « déresponsabilisent » les individus.

Depuis une trentaine d'années, nous prenons également de plein fouet la crise écologique. La prétendue maîtrise de la nature au service du progrès a fini par menacer la viabilité de l'humanité. Les tenants d'une « écologie profonde » évoquent la nécessité de revenir à des modes de vie prémodernes, sans électricité, sans transports internationaux. Les chantres d'un capitalisme en pleine déconfiture nous expliquent à l'inverse que la même logique du profit-roi qui a provoqué la catastrophe écologique est celle qui sauvera la planète. À ces deux extrêmes, il s'agit donc de faire comme avant, et la véritable écologie politique du progrès humain, celle de l'éco-socialisme, reste lettre morte dans l'action des pouvoirs publics.

<sup>1</sup> Cette conférence reflète l'état initial d'une réflexion. Pour une analyse aboutie de l'auteur sur les questions ici abordées voir : GÉNÉREUX, Jacques, *La Grande Régression, À la recherche du progrès humain*, 3, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 2011.

Un dernier exemple frappant est la forme particulière sous laquelle le religieux revient en force en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Si, comme nous l'a proposé Marcel Gauchet<sup>2</sup>, la modernité est une longue sortie

de la religion, un mouvement d'arrachement à une vision religieuse de l'homme et de la société, une émancipation vis-à-vis des Églises, ce retour en force du religieux dans nos sociétés hypermodernes est très curieux. Et encore, non pas sous la forme d'une religion qui rassemble, qui met en lien les êtres humains et les sociétés, mais sous la forme asociale et sectaire qui au contraire délie, oppose, met en conflit. Et, surtout, d'un religieux qui ramène l'esprit humain vers l'obscurantisme, vers la négation de la science et de la raison.

Alors que nous sommes dans des sociétés occidentales modernes, voire hypermodernes, où nous semblons être allés au bout d'un certain nombre de mouvements d'émancipation des individus, d'un progrès de la raison et de la technique, d'une maîtrise de la société et de l'économie, nous voilà désormais repartis dans l'autre sens, engagés dans de multiples régressions.

Je ferai d'abord le constat clinique de ces mouvements de régression, une sorte d'état des lieux, avant de proposer ma propre grille de lecture, qui n'est ni convenue ni habituelle. En quelques mots, une grille de lecture possible et utile de ces mouvements d'aller et retour dans le progrès humain est une grille de type marxiste où l'interprétation se fait en termes dialectiques, dans une logique de rapports de force matériels. Les puissants cherchent à prendre le contrôle de la société par intérêt puis sont, à certains moments de l'histoire, dépassés, soumis aux mouvements de liberté, d'émancipation. Obligés de lâcher, ils concèdent plus de liberté, de droits, d'égalité, de progrès. Dans cette logique des rapports de force, chaque période de régression est le signe que les détenteurs de la puissance, du pouvoir de l'argent, ont à nouveau réussi à se coaliser pour reprendre la main et imposer la domination de leurs intérêts.

Cette grille de lecture a une part de vérité tout à fait flagrante. La crise contemporaine du capitalisme est, à certains égards, presque caricaturale d'une crise provoquée par l'accumulation du capital entre les mains d'une minorité qui a tous

<sup>2</sup> Cf. le texte de Marcel Gauchet, *supra*, pp. 97-III.

les pouvoirs. Cette grille de lecture a une capacité explicative, que je ne remets pas en cause mais qui reste partielle.

Ma réflexion porte, elle, sur un autre point de vue, qui n'est pas contradictoire mais que j'estime utilement complémentaire, à savoir une approche anthropologique que j'ai commencé à développer dans *La Dissociété* (en 2006) et précisé dans *L'Autre société* (en 2009)<sup>3</sup>. Cette méthode consiste à s'intéresser d'abord, dès lors que l'on tient un discours politique, à l'objet premier du politique, c'est-à-dire aux êtres humains qui vivent ensemble. Toutes les philosophies politiques supposent un discours implicite ou explicite sur la nature humaine : qu'est-ce qu'un être humain ? Qu'est-ce qui détermine ses motivations et ses relations avec autrui ? Comment se constituent les communautés d'humains ? Comment les humains peuvent-ils vivre ensemble ?

C'est là mon point de départ et l'on va comprendre pourquoi je dis qu'il est original — alors qu'il était d'une parfaite banalité trois siècles en arrière. Aujourd'hui en effet, quand on développe des programmes ou une doctrine politiques, presque plus personne ne se soucie de savoir s'ils sont compatibles avec la réalité de ce que nous savons des êtres humains, de la façon dont ils fonctionnent et vivent en société. Ma grille de lecture part donc de cette réflexion anthropologique, et l'on verra, après avoir posé un rapide diagnostic, que face à la Grande Régression, à cette multiplication de retours en arrière, elle aboutit à explorer une autre piste, déroutante.

Si les diverses régressions ne constituaient qu'une pause dialectique, le mouvement de l'histoire devrait reprendre ; les forces opposées à cette contre-révolution antimoderne, la poussée des aspirations modernes devraient faire exploser à nouveau le barrage, nous propulser, comme l'a toujours fait le mouvement de la modernité, dans une nouvelle phase du progrès.

En partant de la grille de lecture anthropologique, mon diagnostic est plus pessimiste — ou plus optimiste selon la façon dont on l'entend. J'explore

<sup>3</sup> GÉNÉREUX, Jacques, *La Dissociété. À la recherche du progrès humain*, 1 et *L'Autre société. À la recherche du progrès humain*, 2, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 2011.

*Comment rendre  
justice  
aux enfants  
et aux jeunes ?*

*SAVOIRS À L'ŒUVRE*

## Jean-Pierre Rosenczveig

EN RÉFÉRENCE AU JOUR OÙ L'ONU ADOPTA EN 1989 LA CONVENTION internationale sur les droits de l'enfant, le 20 novembre est devenu en France et en Europe la Journée des droits de l'enfant. C'est donc le moment idéal pour s'interroger sur la manière dont il est rendu justice aux enfants<sup>1</sup>.

Ce discours n'est pas celui du psychiatre ou du psychologue ; il ne relève pas du champ médical ou social. Je suis « juriste appliqué », le magistrat étant, avec le commissaire de police, un des hauts fonctionnaires au contact direct de la population, et gère tous les jours des situations complexes. Mes propos ne se nourrissent pas seulement d'une réflexion, mais également — et c'est l'intérêt de ma contribution — d'une pratique professionnelle, même s'il est vrai que je revendique aussi un engagement personnel. Le droit et son application ne sont pas neutres. Ils sont le fruit d'un rapport de force, particulièrement dans le cadre du droit du travail, du droit social, de la famille, de l'enfant. Ils sont un produit de l'histoire, une simple étape dans un processus historique.

Quel projet de société avons-nous ? J'ai, sur la question, un point de vue militant. Je milite pour une meilleure prise en compte des droits des enfants, parce que c'est une bonne manière de militer pour les droits humains.

Cet avis militant ne prétend pas au statut de vérité. En le mêlant au vôtre, vous constituerez votre propre vérité.

Je vais répondre à la question de « rendre justice aux enfants » en partant de deux approches : celle d'un juriste, mais celle aussi d'un juriste explicitement engagé.

Avant d'aller plus loin, je ne suis pas certain que les pouvoirs publics aient tenu l'obligation, pourtant inscrite dans la loi depuis 1993, de faire un point sur l'état des droits de l'enfant en France, notamment sur l'application de la Convention. Si l'on a pu relever ces derniers temps quelques velléités des pouvoirs publics d'aborder ce thème, ce fut dans le sens d'un rappel des devoirs des enfants plus que de leurs droits, d'une insistance sur l'importance de l'autorité qui doit s'exercer sur eux — l'autorité parentale notamment — plus que sur celle de leurs libertés. On a tort car des droits découlent des devoirs.

Certains considèrent en effet que les enfants ne sont pas sujets de droit : ils sont propriété des parents, objets d'exercice des droits des parents. Ne dit-on pas communément : « Combien d'enfants avez-vous ? » N'entend-on pas aujourd'hui revendiquer le droit des couples homosexuels à avoir des enfants ? Droit *sur l'enfant* — l'autorité sinon la violence qui s'exerce sur les enfants —, droit *à l'enfant* — peut-on revendiquer « d'avoir » un enfant ? — ou droits *de l'enfant* — l'enfant est-il une personne qui, comme tout sujet de droit, doit être respecté dans son corps et sa pensée et peut exercer ses droits ? —, voilà l'interrogation à trois branches à laquelle nous sommes confrontés, aujourd'hui plus que jamais.

Précisons le focus dont nous userons pour questionner le thème « enfants » ; un thème à la fois d'une grande actualité et d'une grande violence.

Je ne me prononce pas pour le moment sur le fait de savoir si les enfants subissent la violence ou s'ils sont eux-mêmes violents, sachant que la vie est, par définition, violence : du début à la fin l'homme lutte contre la mort.

En vérité, toute violence n'est pas illégitime. Heureusement par exemple qu'en 1942 un certain

<sup>1</sup> Cette conférence de Jean-Pierre Rosenczweig s'est tenue le 20 novembre, en 2008.

nombre de gens ont fait usage de la violence, se sont battus pour chasser les Allemands hors de France. La question est aussi celle de la maîtrise de la violence : vous savez que si la défense est légitime elle doit être proportionnée à l'attaque.

Depuis quelques années, on assimile les enfants et les jeunes à la violence. La France serait à feu et à sang du fait d'une jeunesse délinquante. Et très vite, on en vient à assimiler jeunes et enfants, oubliant que la jeunesse court de 7 à 77 ans pour les seuls lecteurs de Tintin. Pour les sociologues, la jeunesse va de 15 à 25 ans. Or tous les jeunes délinquants ne sont pas mineurs, mais sont au contraire souvent des adultes. Et j'ajouterai que tous les enfants, c'est-à-dire les personnes de moins de 18 ans, ne sont pas délinquants et que, selon le rapport Lecerf (2011), 86 % de ceux qui le sont ne le sont plus après leur majorité.

Je ne nie pas la violence des moins de 18 ans ; je relativise. Rendons à César...

Nous sommes par ailleurs choqués par les violences que trop d'enfants ont à supporter. Les violences physiques ou psychologiques au sein et au-dehors de la famille. Je pense spécialement à ces jeunes filles piégées sur Internet, dont les photos ou les vidéos circulent dans le quartier ou à l'école. Je pense aux agressions sexuelles fort nombreuses dans certains quartiers et rarement révélées car ce serait « la honte ». Je pense bien sûr aux actes de pédophilie, aux violences subies lors des déchirements parentaux, mais également aux violences plus quotidiennes que l'on oublierait presque tellement elles sont visibles et massives : celles des conditions de vie, de la pauvreté et de la précarité et, bien sûr, les violences urbaines. La liste est malheureusement inépuisable, et se régénère régulièrement.

Ce contexte appelé, j'en arrive au cœur du sujet.

Les trois mots de « rendre justice aux enfants » sont à eux seuls des sujets de réflexion, et demandent d'être précisés.

« Rendre » : est-ce dire qu'il faut leur infliger une justice, les punir, ou garantir leurs droits ? Par « justice » désigne-t-on le sentiment de justice

ou l'institution judiciaire ? Même sur le mot « enfants », je ne suis pas sûr qu'il y ait unanimité. Et c'est là que vient interférer mon origine professionnelle : pour la République, est « enfant » toute personne de moins de dix-huit ans. Je conçois que, de zéro à dix-huit ans, voire in utero, l'enfant participe de séquences tout à fait différentes. Les enfants sont différents à chaque âge, mais au sens juridique et politique du terme on parle d'enfant pour tous les individus de moins de dix-huit ans. Les dix-huit ans acquis, on a affaire à un adulte, un majeur.

C'est l'un des points qui fait question. L'ancien président de la République évoquait les « grands Blacks de seize ans allongés dans les couloirs du tribunal pour enfants, plus matures qu'on le pense ». Il entendait alors abaisser la majorité pénale de dix-huit à seize ans.

En France, depuis 1906, la majorité pénale est passée de vingt et un à dix-huit ans. Les deux majorités (civile et pénale) — et c'est cohérent l'individu ayant des devoirs à hauteur de ses droits — sont donc harmonisées. Dans la nuit de ses dix-huit ans, le petit d'homme devient un grand homme, acquiert toute sa citoyenneté, sa capacité civile, pénale ; une véritable métamorphose se produit.

La question de l'enfance perturbe d'autant plus que, bien qu'ayant le taux de natalité le plus élevé d'Europe, la France est un pays vieillissant. Or, et c'est très intéressant, les questions que nous nous posons aujourd'hui pour l'enfance se poseront tôt ou tard pour les personnes âgées. Deux exemples : à quel âge une personne d'un certain âge perd le discernement au point qu'il faille lui retirer, pour la protéger, sa capacité sociale ? C'est le pendant de la question posée pour les enfants : à partir de quel âge un enfant peut-il être considéré comme sachant le bien et le mal et pouvant être puni ? Je ne pose pas cette question innocemment, mais parce que le rapport Varinard, du nom du professeur de droit qui préside la commission mandatée par Rachida Dati, s'interroge sur le point de savoir s'il faut punir les enfants à sept, dix, treize ans. À quel âge acquiert-on le discernement ? Quand peut-on supporter une peine ? Et, en miroir, à quel âge faut-il arrêter de punir les gens quand ils font

des bêtises ? Imaginons un adulte, père d'un enfant de six ou sept ans qui voit son propre père ou sa mère commencer à perdre l'esprit. J'ai été dans ce cas. J'ai vu mon fils qui « volait » des bonbons dans un grand magasin quand ma mère y piquait une bouteille de vin... à offrir ! On aurait pu plaider que mon fils malgré son jeune âge avait déjà acquis le discernement et que ma mère commençait à ne plus l'avoir ! Je plaisante, évidemment, mais il faut toujours réfléchir sur des sujets difficiles par analogie. C'est la seule manière de progresser. L'homme acquiert et peut perdre le discernement. Faut-il fixer un seuil d'âge ou laisser tout un chacun et, au final, les juges, apprécier ?

Dans un tout autre domaine, une réflexion parallèle s'imposera entre enfants et anciens : nombre de personnes âgées sont victimes de maltraitance en famille voire en institution. Pour combattre ces violences, on gagnera à se nourrir de l'expérience acquise dans le combat contre la maltraitance faite aux enfants. Je ferme la parenthèse.

À la fin du xx<sup>e</sup> siècle, grâce à Françoise Dolto et bien d'autres, un glissement s'est produit dans la représentation de l'enfant. D'objet d'appropriation, il est devenu sujet de droit. On se réjouira de cette évolution qui a influé sur notre droit et bien sûr s'est traduite dans la vie quotidienne. Mais la régression nous guette régulièrement comme aujourd'hui avec le débat sur l'adoption par des couples homosexuels ou encore la revendication d'un certain nombre de gens d'avoir un enfant par adoption. Depuis 1923, l'adoption est faite pour des enfants sans famille ; pas pour donner un enfant à un adulte en désir d'enfant. L'enfant est-il un objet de désir, d'appropriation ou existe-t-il par lui-même ? Le rôle de la puissance publique est-il de garantir à ceux qui n'ont pas d'enfants d'en avoir ou de garantir aux enfants sans parents d'avoir une famille ? Les deux problèmes peuvent parfois être réglés en même temps. C'est le cas pour une poignée de jeunes enfants adoptables. Mais auquel de ces deux enjeux la priorité est-elle donnée ? Le discours actuellement dominant est de procurer des enfants à ceux qui ne peuvent pas en avoir, alors que 2 300 enfants sont à l'Aide sociale à l'enfance et n'arrivent pas à trouver

de famille d'accueil sous prétexte qu'ils sont âgés, handicapés, de couleur ou en fratrie. Notre société ne garantit pas le droit à l'enfant, mais elle entend garantir le droit de l'enfant sans parents à avoir une famille. La question est de savoir si, après un siècle d'évolution positive, nous ne sommes pas en passe de régresser sur le sujet avec l'affirmation d'un droit des couples homosexuels à adopter et, surtout, le recours libéré à la procréation médicalement assistée, et spécialement à la gestation pour autrui pour répondre au problème des gays.

La question de l'enfance a aujourd'hui émergé au point que certains discours dénoncent la posture de l'enfant-roi, quintessence de la prise en compte des droits de l'enfant : tout lui serait dû.

Si l'on faisait un inventaire objectif du sort auquel sont généralement voués les enfants de France on s'apercevrait qu'il est certes enviable au regard de ce qui se joue dans nombre de pays, mais qu'il recèle néanmoins de nombreuses zones d'ombre. Deux millions d'enfants sur treize vivent sous le seuil de pauvreté européen, 20 000 enfants handicapés ne sont pas scolarisés, 450 000 sont suivis par l'Aide sociale à l'enfance, etc. La France pays de l'enfant-roi ? Je rigole ! On vient nous dire que nous sommes allés trop loin dans la prise en compte de l'enfant, que l'on aurait reconnu trop de droits aux enfants. Je m'inscris en faux contre cette analyse. Lisez les « Observations et recommandations » du comité des experts de l'Onu sur la France.

Mais de fait, certains parents se mettent à genoux devant leurs enfants, cèdent à tous leurs désirs sinon à tous leurs caprices, conquièrent leur affection à grand renfort de vêtements de marque, etc., tandis que d'autres démissionnent de leurs responsabilités quand ils n'achètent pas la paix.

Dans les discours que je tenais avec Françoise Dolto, Marcel Rufo et quantité d'autres dans les trente dernières années, j'insistais sur le fait que si l'enfant a des droits, cela ne remet pas en cause la nécessité de l'autorité parentale, ni l'obligation pour l'enfant de respecter, en contrepartie, son environnement, les biens et les personnes.

On avance parfois que cette prise en compte de l'enfant dans ses droits aurait été à l'origine de certains grippages : nombre de parents auraient laissé grandir leurs enfants sans leur opposer de barrières, avec, comme conséquence, des réactions violentes face à la fermeté des cadres sociaux — en premier lieu l'école et la police. J'ai vu tel gamin, sans cadres ni repères, asséner à une collègue juge des enfants un violent « Qui t'es toi, pouffiasse ? » Au point qu'aujourd'hui, certains affirment haut et fort qu'il faudrait rappeler aux enfants leurs devoirs plutôt que leurs droits. Mais c'est là une erreur d'analyse fondamentale. C'est bien parce que quelqu'un est investi en droit que je peux exiger de lui qu'il respecte les cadres. Si je nie cet individu comme personne, comment exiger quoi que ce soit de lui ?

C'est pourtant cette réponse primaire que nous avons tendance à donner pour un retour à l'ordre avec, pour corollaire, le rabaissement du statut des enfants à l'école, dans la rue. Partout.

Pour camoufler ce débat de fond, des critiques radicales sont adressées à l'endroit des institutions, notamment scolaires, qui ne rempliraient pas leurs missions. Je ne partage pas cette analyse. Même si 100 000 enfants sortent chaque année du système scolaire sans qualification, le système n'est pourtant pas « à jeter ».

Arrêtons-nous maintenant aux critiques majeures énoncées à l'encontre des institutions sociales ou de la justice. On dit par exemple de la justice qu'elle ne protège pas suffisamment les enfants en danger, victimes d'agressions, de violences en tout genre, en faisant référence aux affaires d'Outreau, d'Angers, de Strasbourg, de Tulle, de Drancy, c'est-à-dire une série d'histoires dans lesquelles il est avancé que les services sociaux, la police ou d'autres institutions — la justice notamment — ont dysfonctionné. Le discours est massif : la justice a failli.

On reproche dans le même temps à la justice de ne pas protéger la société. La délinquance juvénile explose, les juges seraient indifférents ou laxistes... Si l'on en croit ces critiques, je suis l'exemple typique du juge laxiste — ce qui fait bien rire ceux qui me connaissent. La vérité

n'a aucun intérêt ; ce qui compte, c'est la représentation de la vérité qui veut que, quand on parle de droits de l'homme, on est qualifié de laxiste.

Ainsi la justice en général ne protégerait pas suffisamment la société, et serait même en grande partie responsable de l'insécurité.

Il faut avoir l'honnêteté d'admettre que ces procès faits aux institutions sont partiellement fondés mais dans le même temps grandement injustes. La difficulté tient à ce que peu d'institutions rendent compte en toute transparence de leur fonctionnement et de la réalité de leurs dysfonctionnements. Elles sont au contraire en défense, contribuant ainsi à la perpétuation de représentations parfois datées et obsolètes. L'Aide sociale à l'enfance est par exemple encore perçue comme une institution arbitraire qui garde des enfants toute leur enfance dans des propriétés abritées derrière de hauts murs à l'écart de la ville, etc.

Je suis le premier à militer pour une réforme, une amélioration du dispositif de protection de l'enfance. Avec Claude Roméo, nous avons impulsé la loi du 5 mars 2007 rénovant l'Aide sociale à l'enfance. Plusieurs centaines de personnalités de gauche et de droite nous ont rejoints pour défendre ce qui est, au final, une grande loi — même s'il faudra encore cinq à dix ans pour qu'elle se traduise sur le terrain, et qu'elle aura besoin d'être encore et encore améliorée dans l'avenir.

J'ai également contribué à l'identification des limites de la justice pour répondre à l'enfance délinquante dans l'intérêt même de la société. Et là encore il faudra remettre l'ouvrage sur le métier.

Pour autant, il ne faut pas négliger les résultats d'ores et déjà atteints. Qui sait par exemple que plus de 85 % des jeunes suivis pour délinquance dans leur enfance par un juge et la PJJ ne sont plus délinquants à leur majorité ? N'est-ce pas là un beau succès ?

L'Aide sociale à l'enfance, qui consacre cinq milliards d'euros à protéger 450 000 enfants, est-elle défaillante au point où on l'affirme régulièrement ? Pas évident du tout ! Je pose fréquemment à mes interlocuteurs politiques ou travailleurs sociaux une question piège : « Combien d'enfants sont selon vous actuellement confiés à l'Aide sociale à l'enfance

## Les auteurs

### Alain Bentolila

Linguiste, Alain Bentolila est professeur à l'Université Paris-V. Fondateur et conseiller scientifique de l'Observatoire national de la lecture en France, il est également conseiller scientifique de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Depuis 1997, il dirige les recherches sur la mesure et les causes de l'illettrisme en France, et construit actuellement un dispositif de remise à niveau pour les jeunes adultes repérés lors de la journée d'appel de préparation à la défense. Il a créé et anime l'équipe de recherche technologique en éducation Echill (Échec scolaire et illettrisme) qui travaille sur le problème de l'insécurité linguistique chez les enfants et les jeunes adultes, et conçoit des programmes et des outils de formation pour les enseignants et éducateurs.

*Au tableau, monsieur le Président ! Pour une école enfin républicaine*, Odile Jacob, 2012.

*Parle à ceux que tu n'aimes pas, Le Défi de Babel*, Odile Jacob, 2010.

*Quelle école maternelle pour nos enfants ?*, Odile Jacob, 2009.

*Le Verbe contre la barbarie, Apprendre à nos enfants à vivre ensemble*, Odile Jacob, 2007.

*Urgence école. Le Droit d'apprendre, le Devoir de transmettre*, Odile Jacob, 2007.

*Tout sur l'école*, Odile Jacob, 2005.

*Le Propre de l'homme. Lire, parler, écrire*, Plon, 2000.

*De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*, Plon, 1996 (Grand prix de l'Académie française 1997).

Ouvrages didactiques :

*Lettris, Méthode pluridisciplinaire de lutte contre l'illettrisme*, Nathan, 2006.

*Mondalire, Méthode d'apprentissage de la lecture*, Nathan, 2006.

*Bescherelle grammaire*, Hatier, 1985.

Alain Bentolila est intervenu le 16 octobre 2008 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Sophie Body-Gendrot

Américaniste et politologue, spécialiste des violences urbaines, Sophie Body-Gendrot est professeur à l'Université Paris-IV Sorbonne et chercheur au CNRS/Ministère de la Justice. Elle dirige le Centre d'études urbaines dans le monde anglophone. Elle est par ailleurs expert pour le réseau Urban Age de la London School of Economics sur la sécurité dans l'espace public et membre de la Commission de déontologie sur la sécurité (CNDS). Ses travaux abordent de manière comparative la question des modes de régulation des enjeux urbains en France, en Angleterre et aux États-Unis. En explorant les problématiques des représentations et des perceptions de la ville, de la pauvreté et des exclusions urbaines, des modes d'intégration des populations immigrantes, de la gestion et de la prévention de la criminalité, ses recherches visent à saisir les liens entre violences urbaines, discriminations économiques et sociales et immigration.

*La peur détruira-t-elle la ville ?*, Bourin, 2008.

*Sortir des banlieues, Pour en finir avec la tyrannie des territoires* (avec Catherine Wihtol de Wenden), Autrement, 2008.

*Violence in Europe*, Springer, 2008.

*Police et discriminations raciales, Le Tabou français* (avec Catherine Wihtol de Wenden), L'Atelier, 2003.

*La Société américaine après le 11-Septembre*, Presses de Sciences-Po, 2002.

*Les Villes, La Fin de la violence ?*, Presses de Sciences-Po, 2001.

*La Ville et l'Urbain, L'État des savoirs* (dir. avec Thierry Paquot et Michel Lussault), La Découverte, 2000.

*Les Villes américaines, Les Politiques urbaines*, Hachette, 1998.

*Villes et violences*, Puf, 1995.

*Les États-Unis et leurs immigrants, Des modes d'insertion variés*, La Documentation française, 1992.

Sophie Body-Gendrot est intervenue le 5 février 2009 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Alain Caillé

Docteur en économie et en sociologie, Alain Caillé est professeur de sociologie à l'Université Paris-X. Fondateur du Mauss en 1981 — Mouvement antiutilitariste dans les sciences sociales —, il dirige la *Revue du Mauss*. En tant qu'expert, il a été associé aux travaux du Panel international sur la démocratie et le développement mis en place en 1998 par l'Unesco, et a notamment rédigé *Paix et démocratie, Une prise de repères* (Unesco, 2004). La démarche d'Alain Caillé est pluridisciplinaire, ses travaux mêlant analyses sociologiques, historiques, anthropologiques, philosophiques et économiques. Il est par ailleurs membre du comité scientifique d'Attac.

- L'Idée même de richesse*, La Découverte, 2012.  
*Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres* [1994], éd. augmentée, La Découverte, 2012.  
*Théorie antiutilitariste de l'action, Fragments d'une sociologie générale*, La Découverte, 2009.  
*Anthropologie du don, Le Tiers paradigme* [2000], La Découverte, 2007.  
*Dé-penser l'économie contre le fatalisme*, La Découverte, 2005.  
*Le don est-il généreux ?*, Le Temps des Cerises, 2005.  
*Critique de la raison utilitaire, Manifeste du Mauss* [1989], La Découverte, 2003.  
*Association, démocratie et société civile* (avec Jean-Louis Laville et Philippe Chanial), La Découverte, 2001.  
*La Démission des clercs, La Crise des sciences sociales et l'Oubli du politique*, La Découverte, 1993.  
*L'Esprit du don* (avec Jacques T. Godbout), La Découverte, 1992.  
*Splendeurs et misères des sciences sociales*, Droz, 1986.

Alain Caillé est intervenu le 29 janvier 2009 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Jacques Donzelot

Jacques Donzelot est maître de conférences en sociologie politique à l'Université Paris-X. Reconnu comme l'un des grands spécialistes français de l'étude des questions sociales et urbaines, Jacques Donzelot poursuit actuellement ses recherches sur la politique de la ville.

Directeur du Cedov (Centre d'études, d'observation et de documentation sur les villes) et du CEPS (Centre d'études des politiques sociales), Jacques Donzelot est par ailleurs conseiller scientifique au Puca (Plan Urbanisme Construction et Architecture) lié au ministère de l'Équipement. Membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*, il dirige la collection « La ville en débat » aux Presses universitaires de France.

- La Ville à trois vitesses*, La Villette, 2009.  
*Vers une citoyenneté urbaine, La Ville et l'Égalité des chances*, Rue d'Ulm, 2009.  
*Villes, violence et dépendance sociale, Les Politiques de cohésion en Europe*, La Documentation française, 2008.  
*Quand la ville se défait, Quelle politique face à la crise des banlieues ?* [2006], Le Seuil, 2008.  
*La Police des familles* [1977], Minuit, 2005.  
*La Magistrature sociale, Enquêtes sur les politiques locales de sécurité* (avec Anne Wyvekens), La Documentation française, 2004.  
*Faire société, La Politique de la ville aux États-Unis et en France* (avec Catherine Mével et Anne Wyvekens), Le Seuil, 2002.  
*L'Invention du social, Essai sur le déclin des passions politiques* [1984], Le Seuil, 1994.  
*L'État animateur, Essai sur la politique de la ville* (avec Philippe Estèbe), Esprit, 1994.  
*Face à l'exclusion, Le Modèle français* (dir.), Esprit, 1991.

Jacques Donzelot est intervenu le 26 mars 2009 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Dany-Robert Dufour

Dany-Robert Dufour est philosophe, professeur en sciences de l'éducation à l'Université Paris-VIII, et directeur de programme au Collège international de philosophie. Il enseigne régulièrement à l'étranger, notamment au Brésil et au Mexique. Son travail, à la croisée de la philosophie du langage, de la philosophie politique et de la psychanalyse, porte principalement sur les processus symboliques. Interrogeant la mutation anthropologique postmoderne, en particulier les effets moraux et intellectuels du néolibéralisme, ses réflexions montrent que l'hégémonie du paradigme marchand est responsable d'une tragédie anthropologique inédite : une aliénation généralisée des individus. La marchandisation du monde a produit un « homme nouveau », privé à la fois d'idéal et de frontières à transgresser. Ne s'appuyant plus sur des entités symboliques objectives pour se garantir une identité stable parmi les autres, cet « homme nouveau » se dissout dans le flux programmé des marchandises, flux sans fin ni sens.

*Il était une fois le dernier homme*, Denoël, 2012.

*L'Individu qui vient... après le libéralisme*, Denoël, 2011.

*La Cité perverse, Libéralisme et pornographie*, Denoël, 2009.

*Le Divin Marché, La Révolution culturelle libérale*, Denoël, 2007.

*On achève bien les hommes, De quelques conséquences actuelles et futures de la mort de Dieu*, Denoël, 2005.

*L'Art de réduire les têtes, Sur la nouvelle servitude de l'homme libéré à l'ère du capitalisme total*, Denoël, 2003.

*Lettres sur la nature humaine à l'usage des survivants*, Calmann-Lévy, 1999.

*Le Bégaïement des maîtres. Lacan, Émile Benveniste, Lévi-Strauss [1987]*, Arcanes, 1999.

*Folie et démocratie, Essai sur la forme unaire*, Gallimard, 1996.

*Les Instants décomposés*, Julliard, 1993.

*Les Mystères de la trinité*, Gallimard, 1990.

Dany-Robert Dufour est intervenu le 13 novembre 2008 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Marcel Gauchet

Historien et philosophe, Marcel Gauchet est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et au Centre de recherches politiques Raymond-Aron, et rédacteur en chef de la revue *Le Débat* qu'il a fondée avec Pierre Nora en 1980. Ses réflexions proposent une approche critique de la modernité et mettent en relief les incohérences du monde moderne pour toujours les replacer dans une perspective historique.

- L'Avènement de la démocratie, La Révolution moderne*, t. 1, 2007, *La Crise du libéralisme*, t. 2, 2007, *À l'épreuve des totalitarismes 1914-1974*, t. 3, Gallimard, 2010.
- L'Identité en panne ou en devenir ?* (avec Thomas Römer), Éditions Peuple Libre, 2010.
- Le Religieux et le Politique* suivi de *Douze réponses de Marcel Gauchet* (avec Olivier Bobineau), Desclée de Brouwer, 2010.
- De quoi l'avenir intellectuel sera-t-il fait ?* (avec Pierre Nora), Gallimard, 2010.
- L'Avenir de la personne humaine*, L'Amandier, 2010.
- La Démocratie d'une crise à l'autre*, Cécile Defaut, 2007.
- Le Religieux après la religion* (avec Luc Ferry) [2004], LGF, 2007.
- Un monde désenchanté ?* [1988], Pocket, 2007.
- La Pratique de l'esprit humain* (avec Gladys Swain) [1980], Gallimard, 2007.
- La Condition politique*, Gallimard, 2005.
- La Condition historique* [2003], Gallimard, 2005.
- Le Désenchantement du monde, Une histoire politique de la religion* [1985], Gallimard, 2005.
- La Religion dans la démocratie, Parcours de la laïcité* [1998], Gallimard, 2001.
- La Démocratie contre elle-même*, Gallimard, 2002.
- Le Vrai Charcot, Les Chemins imprévus de l'inconscient* (avec Gladys Swain), Calmann-Lévy, 1997.
- La Révolution des pouvoirs : La souveraineté, le peuple et la représentation (1789-1799)*, Gallimard, 1995.
- Dialogue avec l'insensé, À la recherche d'une autre histoire de la folie* (avec Gladys Swain), Gallimard, 1994.
- L'Inconscient cérébral*, Le Seuil, 1992.
- La Révolution des droits de l'homme*, Gallimard, 1989.
- Philosophie des sciences historiques*, Presses universitaires de Lille, 1988.

Marcel Gauchet est intervenu le 4 décembre 2008 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Jacques Généreux

Économiste, Jacques Généreux est professeur à Sciences Po à Paris. Il a créé l'émission radiophonique *L'Économie en questions* sur France Culture, où il participe régulièrement à l'émission *Le Rendez-vous des politiques*.

- Jacques Généreux explique l'économie à tout le monde*, Le Seuil, 2013.  
*Nous on peut !, Manuel anticrise à l'usage des citoyens* [2011], Le Seuil, 2012.  
*À la recherche du progrès humain. La Dissociété*, t. 1, *L'Autre Société*, t. 2, *La Grande Régression*, t. 3, Le Seuil, coll. Points Essais, 2011.  
*La Grande Régression*, Le Seuil, coll. « Sciences humaines », 2010.  
*Le Socialisme néomodernisme ou l'Avenir de la liberté*, Le Seuil, 2008.  
*L'Économie politique* [1991], Hachette, 2008.  
*Les Vraies Lois de l'économie* [2005], Le Seuil, 2008.  
*Pourquoi la droite est dangereuse*, Le Seuil, 2007.  
*Manuel critique du parfait Européen*, Le Seuil, 2005.  
*Sens et conséquences du « non » français*, Le Seuil, 2005.  
*Chroniques d'un autre monde*, Le Seuil, 2003.  
*Quel renouveau socialiste ?*, Textuel, 2003.  
*Les Politiques économiques*, Le Seuil, 1996.

Jacques Généreux est intervenu le 9 avril 2009 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Jean-Pierre Lebrun

Jean-Pierre Lebrun est psychiatre et psychanalyste. Il a été président de l'Association freudienne de Belgique et de l'Association lacanienne internationale (Ali). Il dirige la collection « Humus, subjectivité et lien social » aux éditions Erès. Dans un monde où les repères fondateurs du lien social sont en pleine mutation, venant modifier l'équilibre psychique des individus — leur subjectivité — d'une manière inédite dans l'histoire de l'humanité, Jean-Pierre Lebrun s'attache à saisir la portée anthropologique de la psychanalyse pour penser les voies d'une réinvention de la vie collective.

- Rien n'est plus secret qu'une existence féminine* [2001], Erès, 2012.  
*Clinique de l'institution, Ce que peut la psychanalyse pour la vie collective*, Erès, 2008.  
*Des lois pour être humain* (avec André Wénin), Erès, 2008.  
*La Perversion ordinaire, Vivre ensemble sans autrui*, Denoël, 2007.  
*Clivage et modernité* (avec Roland Chemama), Erès, 2003.  
*L'Homme sans gravité* (avec Charles Melman), Denoël, 2002.  
*Un monde sans limite, Essai pour une clinique psychanalytique du social*, Erès, 1997.

Jean-Pierre Lebrun est intervenu le 2 avril 2009 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Marie-José Mondzain

Philosophe, Marie-José Mondzain est directrice de recherche au CNRS, membre du Centre Marcel-Mauss de l'École des hautes études en sciences sociales. Elle est par ailleurs membre de l'association Sans Cible (groupe de recherche sur le théâtre) et de l'association L'Exception (groupe de recherche sur le cinéma). Elle développe une réflexion sur les différents régimes de l'image. Ses travaux questionnent l'art visuel contemporain, la nature du regard et la place du spectateur dans le contexte, notamment, de la guerre des images et de l'empire visuel et audiovisuel. Elle s'attache aujourd'hui à la question de la violence des images ainsi qu'à celle du rapport entre la diffusion planétaire des images et le localisme des regards.

- Images (à suivre), De la poursuite au cinéma et ailleurs*, Bayard, 2011.  
*L'image peut-elle tuer ?* [2002], Bayard, 2010.  
*La Mode*, Bayard, 2009.  
*Qu'est-ce que tu vois ?*, Gallimard, 2008.  
*Les Peurs du siècle, De la manipulation par l'image*, Bayard, 2007.  
*Homo spectator*, Bayard, 2007.  
*L'Arche et l'Arc-en-ciel, Michel-Ange — La Voûte de la chapelle Sixtine*, Le Passage, 2006.  
*Le Commerce des regards*, Le Seuil, 2003.  
*Van Gogh ou la Peinture comme taumachie*, L'Épure, 2003.  
*Image, icône, économie*, Le Seuil, 1998.

Marie-José Mondzain est intervenue le 19 février 2009 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Jean-Pierre Rosenczveig

Magistrat, Jean-Pierre Rosenczveig est président du tribunal pour enfants de Bobigny. Ardent défenseur des droits de l'enfant, Jean-Pierre Rosenczveig a fondé l'Institut de l'enfance et de la famille et le Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (Cofrade). Il est président du Bureau international des droits de l'enfant dont le siège est à Montréal. Il préside également l'association Défense des enfants International-France qui veille au respect par la France des engagements qu'elle a contractés en ratifiant la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Cette convention, à la rédaction de laquelle il a contribué, est le premier instrument juridique international protégeant les droits des enfants et fixant des normes en matière de santé, d'éducation et de services juridiques, civils et sociaux.

- Les Droits des enfants en France* [1989], Bayard, 2011.  
*Pourquoi je suis devenu juge pour enfants*, Bayard, 2008.  
*Le Secret professionnel en travail social et médico-social* (avec Pierre Verdier) [1996], Dunod, coll. Jeunesse et Droit, 2008.  
*Baffer n'est pas juger, La Justice des mineurs* (avec Olivier Mazerolle), Plon, 2007.

- Le Dispositif français de protection de l'enfance* [1998], Dunod, coll. Jeunesse et Droit, 2005.  
*Justice ta mère !, Justice et injustices vues par un juge en réponse aux jeunes*, Anne Carrière, 2003.  
*Justice pour les enfants*, Robert Laffont, 1999.  
*La Parole de l'enfant, Aspects juridiques, éthiques et politiques* (avec Pierre Verdier), Dunod, coll. Jeunesse et Droit, 1999.  
*L'Enfant et la séparation des parents*, Dunod, coll. Jeunesse et Droit, 1997.  
*Enfants victimes, enfants délinquants*, Balland, 1989.

Jean-Pierre Rosenczveig est intervenu le 20 novembre 2008 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».

## Bernard Stiegler

Bernard Stiegler est philosophe. Il est aujourd'hui directeur du département du développement culturel du Centre Pompidou, où il dirige l'Institut de recherche et d'innovation (Iri), créé à son initiative en avril 2006. Il a été directeur de programme au Collège international de philosophie, professeur à l'Université technologique de Compiègne, directeur général adjoint de l'Institut national de l'audiovisuel, puis directeur de l'Ircam (Institut de recherche et coordination acoustique/musique du Centre Pompidou).

- Confiance, croyance, crédit*, Fyp, 2012.  
*États de choc, Bêtise et savoir au XXI<sup>e</sup> siècle*, Mille et une nuits, 2012.  
*Ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue, De la pharmacologie*, Flammarion, 2010.  
*Prendre soin : De la jeunesse et des générations*, t. 1, Flammarion, 2008.  
*La Télécratie contre la démocratie, Lettre ouverte aux représentants politiques* [2006], Flammarion, 2008.  
*Réenchâter le monde, La valeur esprit contre le populisme industriel* (avec Marc Crépon, Georges Collins et Catherine Perret) [2006], Flammarion, 2008.  
*Économie de l'hypermatériel et psychopouvoir* (avec Philippe Petit et Vincent Bontens), Mille et une nuits, 2008.  
*De la démocratie participative, Fondements et limites* (avec Marc Crépon), Mille et une nuits, 2007.  
*Des pieds et des mains, Petite conférence sur l'homme et son désir de grandir*, Bayard, 2006.  
*Mécréance et discrédit. La Décadence des démocraties industrielles*, t. 1, 2004, *Les Sociétés incontrôlables d'individus désaffectés*, t. 2, 2006, et *L'Esprit perdu du capitalisme*, t. 3, Galilée, 2006.  
*Le Théâtre, le Peuple, la Passion. Rencontres de Rennes* (avec Jean-Christophe Bailly et Denis Guénoun), Les Solitaires intempestifs, 2006.  
*Constituer l'Europe. Dans un monde sans vergogne*, t. 1, *Le Motif européen*, t. 2, Galilée, 2005.  
*De la misère symbolique. L'Époque hyperindustrielle*, t. 1, 2004, *La Catastrophe du sensible*, t. 2, Galilée, 2005.  
*Philosopher par accident, Entretiens avec Élie During*, Galilée, 2004.

*Aimer, s'aimer, nous aimer, Du 11 septembre au 21 avril*, Galilée, 2003.

*Passer à l'acte*, Galilée, 2003.

*La Technique et le Temps. La Faute d'Épiméthée*, t. 1, 1994, *La Désorientation*, t. 2, 1996, *Le Temps du cinéma et la Question du mal-être*, t. 3, Galilée, 2001.

Bernard Stiegler est intervenu le 12 mars 2009 dans le cadre du cycle de conférences « Emprises de la violence ».



# Table

QUELLE SUBJECTIVITÉ PRODUIT LE NÉOLIBÉRALISME ? JEAN-PIERRE LEBRUN	13
LES VICES PRIVÉS FONT-ILS LE BIEN PUBLIC ? DANY-ROBERT DUFOUR	29
ÊTRE ADULTE : POUR UNE ÉCOLOGIE DES GÉNÉRATIONS BERNARD STIEGLER	43
APPRENDRE À VOIR ENSEMBLE MARIE-JOSÉ MONDZAIN	61
MAÎTRISE DE LA LANGUE ET DESTIN SCOLAIRE ALAIN BENTOLILA	79
QUE NOUS ARRIVE-T-IL ? SUR L'EFFONDREMENT DU SENS DES SAVOIRS MARCEL GAUCHET	97
DÉMOCRATIE, INDIVIDUALISME ET/OU PARCELLITARISME ? ALAIN CAILLÉ	115
LA GRANDE RÉGRESSION JACQUES GÉNÉREUX	133
CONFRONTER LA PEUR SOPHIE BODY-GENDROT	155
LA DISSUASION URBAINE DU CRIME JACQUES DONZELOT	171
COMMENT RENDRE JUSTICE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES ? JEAN-PIERRE ROSENCZVEIG	199



## SAVOIRS À L'ŒUVRE

La complexité du monde contemporain paraît souvent oppressante. Elle est parfois amplifiée par ceux-là mêmes qui prétendent l'éclairer et contraint chacun à une incessante lutte pour préserver l'autonomie de sa raison, de sa critique et de son jugement.

C'est afin de développer cette autonomie que nous proposons au public des rendez-vous réguliers à Marseille depuis le printemps 2000, dont cette collection rend compte. Il s'agit de « saisons » constituées de conférences thématiques, de rencontres avec les créateurs des idées d'aujourd'hui en philosophie, dans les sciences de l'homme et de la société, dans les sciences de la nature ; avec ceux qui mettent ces « savoirs à l'œuvre ». C'est donc autant pour la transmission de leurs savoirs que pour interroger l'interaction, discrète ou évidente, entre ces savoirs et la société dans son ensemble qu'ont été invités les conférenciers, explorateurs érudits et minutieux des mondes intellectuel, social ou physique.

L'accès de tous aux savoirs permet l'indépendance de la pensée et la liberté du discernement ; idée profondément démocratique. Partager les connaissances, en démocratiser l'abord, c'est garder et peut-être conférer enfin aux savoirs un statut d'objet de délibération publique au cœur de l'espace collectif. Tout notre environnement nous y conduit : les flux exponentiels d'information et l'immense besoin social de maîtrise et de compréhension de leurs contenus ; l'importance grandissante souvent voilée, parfois masquée, du complexe technoscientifique ; le maintien, voire l'aggravation, de ruptures économiques massives entre le Nord et le Sud comme à l'intérieur même du monde dit développé.

Nous sommes tous inventeurs autant qu'héritiers d'une pratique rigoureuse de la délibération civique. Il s'agit en effet d'un enjeu majeur pour une société qui prétend à l'égalité : que les siens puissent en grand nombre devenir effectivement des citoyens éclairés et le rester. Maintenir ouverte cette possibilité est un objectif, personnel et collectif, exigeant.